



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
N°2024 - 15

COTISATION 2024 A LA FNCDG

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le 28 mars à 09 Heures,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20, avenue des Droits de l'Homme à ORLÉANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents et pouvoirs : 17

Quorum : **16**

Date de convocation : 21 mars 2024

Présents :

- Madame GALZIN Florence - Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLE Jean-Michel - Adjoint au Maire d'Olivet
- Madame MARTIN Valérie – Maire de Lorris
- Monsieur FEVRIER Albert – Maire de Ladon
- Monsieur DEMAUMONT Franck – Maire de Chalette sur Loing
- Madame DESNOUES Véronique - Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Monsieur BRICHARD Gérard - Maire de Desmonts
- Madame AUVRAY Chantal - Adjointe au Maire de Sermaises
- Monsieur NIEUVIARTS Hervé – Maire de Marcilly en Villette
- Monsieur RIVIERE William – Maire de la Neuville sur Essonne
- Madame LEVY Véronique - Maire de Aulnay la Rivière
- Monsieur GABELLE Jean-Pierre - Conseiller Départemental

Etaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- | | | |
|------------------------------|---|----------------------------|
| - Madame DURANT-GABORIT Anne | à | Madame GALZIN Florence |
| - Madame MELZASSARD Corinne | à | Monsieur PELLE Jean-Michel |
| - Monsieur TURPIN Joël | à | Madame MARTIN Valérie |
| - Monsieur CHOUIN Stéphane | à | Monsieur FEVRIER Albert |
| - Monsieur LACROIX Bruno | à | Monsieur NIEUVIARTS Hervé |

Etaient absents et excusés :

Monsieur MESAS Jacques - Madame FLEURY Line

Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, était excusée à la réunion.

Madame la Présidente rappelle que le Centre de Gestion adhère à la Fédération Nationale des Centres de Gestion (FNCDG). L'appel à cotisation est effectué auprès de tous les adhérents, en fonction du nombre de fonctionnaires gérés. Ce dernier s'élève à 7 101 depuis les élections professionnelles de fin 2022.

Le taux 2024, inchangé depuis 2018, est fixé à 1,50 € par fonctionnaire géré.

La cotisation annuelle 2024 s'élève ainsi à 10 651,50 € pour le Centre de Gestion du Loiret.

Il est proposé de verser cette cotisation en une seule fois.

Le Conseil d'Administration constate et approuve à l'unanimité ce versement.

Pour extrait certifié conforme
ORLÉANS, le 04 avril 2024

La Présidente



Florence GALZIN